



Barème d'honoraire

Transaction

Prix de vente	Valeur
< 34 999 €	3 000 €
35 000 € - 49 999 €	10 %
50 000 € - 99 999 €	9 %
100 000 € - 149 999 €	8 %
150 000 € - 199 999 €	7 %
200 000 € - 249 999 €	6 %
> 250 000 €	5 %

Estimation : 200€ TTC

Terrain agricole

Prix de vente	Valeur
< 9 000 €	500 €



Location

À la charge du locataire :

Visites, constitution du dossier, rédaction du bail 6% TTC du loyer annuel hors charges (sans dépasser 8€ du m²)

Réalisation de l'état des lieux: 2% TTC du loyer annuel hors charges (sans dépasser 3€ du m²)

À la charge du propriétaire :

Visites, constitution du dossier, rédaction du bail 6% TTC du loyer annuel hors charges. (sans dépasser 8€ du m²)

Réalisation de l'état des lieux : 2% TTC du loyer annuel hors charges. (sans dépasser 3€ du m²)

À partir de 5 lots en gestion par le propriétaire :

5% TTC : visites, constitution du dossier, rédaction...

2% TTC : Réalisation de l'état des lieux

Gestion Locative

À la charge exclusive du propriétaire 8% TTC du loyer mensuel hors charges. (Représente un peu moins d'un mois de loyer).

À partir de 5 lots confiés en gestion locative : 7% TTC